CFAO MOTORS

L'avis de convocation ci-dessous, tient lieu de convocation individuelle. Il n'y aura donc pas de convocation par lettre nominative.

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la société CFAO MOTORS COTE D'IVOIRE sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le **Vendredi 29 Septembre 2017, à 10 heures** au siège social sis à Abidjan, 117, Boulevard de Marseille, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur le projet de fusion,
2. Présentation et approbation du rapport du Commissaire aux apports sur l'évaluation des apports,
3. Approbation du traité de fusion-absorption de la société CFAO EQUIPMENT CI par la société CFAO MOTORS CI,
4. Approbation des apports effectués par la société CFAO EQUIPMENT CI,
5. Renonciation à l'augmentation de capital,
6. Opération de fractionnement des titres,
7. Changement du mode de direction et de refonte des statuts,
8. Délégation de pouvoirs pour l'exécution des décisions prises,
9. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Tout actionnaire qui ne pourrait pas assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire a la possibilité de se faire représenter par tout mandataire de son choix.

Tous les documents prévus par la loi seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société, 15 jours avant la date de l'Assemblée.

Le Président du Conseil d'Administration

CFAO MOTORS COTE D'IVOIRE
01 B.P. 2114 ABIDJAN 01
CCN°: 01 00432 G - RCCM: CI ABJ-1973-B-11362
Tél : (BD Marseille) 21 75 18 00 - Fax : 21 75 11 70